



Numéro
Spécial
confinement

L'édito du Maire

Si l'on vivait ?

Depuis quelques semaines, la France vit une crise sanitaire sans précédents. Les autorités ont ainsi décrété le confinement de chacun dans son foyer, limité les sorties au strict minimum, stoppé toute activité jugée non vitale.

Nos vies toutes entières se sont peu à peu organisées autour de nouveaux repères : pour les uns, c'est l'école à distance avec plus ou moins de réussite selon le matériel utilisé (cours télévisés, par ordinateur, avec une tablette ou un smartphone...).

Pour les autres, ce sont des réunions de travail en visio. Certains s'adonnent à la lecture, d'autres jardinent, on appelle ses amis ou sa famille, on s'ennuie un peu aussi... forcément ! Le monde s'est figé autour de nous et la nature reprend ses droits : davantage d'oiseaux, des animaux qui se réapproprient peu à peu les abords de nos villes et de nos villages...

Dans ce nouveau cadre imposé, nous nous sommes nous aussi évidemment adaptés : pour nous occuper des personnes isolées, pour garder les enfants des personnels médicaux, pour sécuriser les marchés et commerces, pour gérer les urgences du quotidien et, le temps venu, pour préparer l'après.



Car n'en doutons pas : si la situation est évidemment pénible, **le déconfinement viendra prochainement et nécessitera que nous l'organisions de façon progressive** : des étapes, des règles de sortie, des interdictions à respecter... Tout ne sera pas simple !

Alors en attendant le plaisir de nous revoir, de nous recroiser dans les rues et les commerces de notre village, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de supporter, et même de profiter le mieux possible de cette période très particulière ; je vous souhaite d'y trouver peut-être une occasion de créer de nouveaux liens avec les vôtres, d'exprimer par un simple coup de fil ou davantage votre solidarité vis-à-vis des personnes isolées, de retrouver le plaisir du jeu ou de la discussion avec vos enfants ou votre conjoint, ou bien tout simplement de prendre (enfin) du temps pour vous.

Je vous souhaite en somme de vivre pleinement ce temps de confinement plutôt que de simplement le subir.

Dans l'attente de nous revoir, prenez bien soin de vous et de ceux qui vous sont chers,

Renaud George

Vous rencontrez des difficultés ? Parlons-en !

Alors que la période de confinement est prolongée jusqu'au 11 mai, chacun d'entre nous peut rencontrer des difficultés au fil du temps (des revenus en forte diminution, un besoin d'écoute ou de soutien, un sentiment d'isolement...).

Dans ce cadre, les services municipaux restent mobilisés pour entendre vos demandes et vous apporter des solutions.

• **Vous rencontrez des difficultés financières ?** Notre service social continue de fonctionner et reste à même, selon votre situation, de vous apporter une aide !

• **Vous êtes une personne isolée ?** Savez-vous que nous téléphonons plusieurs fois par semaine à beaucoup de personnes qui habitent seuls dans la commune

afin de prendre de leurs nouvelles et bavarder un peu. Alors rassurez-nous et signalez-vous en toute simplicité à social@sgmo.net ou tout simplement en nous contactant à la mairie au 04 78 91 25 21

• **De manière générale, toute situation problématique doit nous être signalée** : nous mettons et mettrons en œuvre tous les moyens dont nous disposons pour répondre le mieux possible aux difficultés que vous rencontrez. Pour toutes ces demandes, contactez notre service social : social@sgmo.net ou via l'accueil de la mairie au 04 78 91 25 21.

N'attendez pas la fin du confinement pour signaler une situation ou solliciter une aide !

Votre enfant entre en maternelle ou au CP ? Vous vous êtes nouvellement installés dans la commune : comment réaliser son inscription à l'école ? Grâce à une procédure en ligne !

Votre enfant entre pour la première fois à l'école à Saint-Germain en septembre 2020 ? Pour l'inscrire, nous avons mis en place une procédure de préinscription dématérialisée en raison de l'épidémie COVID19. Retrouvez les détails de la procédure et la liste des pièces à fournir sur www.sgmo.net. Vous n'avez pas accès à Internet ? Contactez-nous au 04 78 91 25 21. Nous trouverons ensemble une solution !

Organiser la vie démocratique à distance... c'est possible !

Pas facile d'organiser la vie communale et démocratique en situation de confinement... Un conseil municipal un peu exceptionnel a malgré tout eu lieu le lundi 20 avril... en visio ! Pour des raisons évidentes de ne pas surcharger la bande passante, ce conseil s'est tenu à huis-clos mais vous pouvez malgré tout le réécouter comme d'habitude sur www.sgmo.net !



Vous souhaitez faire vos courses en toute sérénité ? Nos marchés et le supermarché SPAR sont sécurisés !

Certains se sont étonnés du maintien des marchés dans notre commune compte tenu des annonces gouvernementales et d'un commerce alimentaire déjà présent à Saint-Germain. Explication !

Dès le lendemain des annonces du Ministre interdisant les marchés en France au regard d'un certain nombre d'abus constatés, nous avons décidé de négocier avec la Préfecture du Rhône pour obtenir une dérogation et conserver nos marchés du lundi et du vendredi ouverts : nous avons défendu qu'ils permettaient en effet de mieux répartir dans l'espace (plusieurs lieux) et dans le temps (plusieurs moments) les achats alimentaires des habitants. Nous avons également souligné que nous nous engageons à mettre en place un dispositif précis permettant de les sécuriser et de satisfaire ainsi aux directives nationales.

Le Préfet a entendu nos arguments et nous l'en remercions : chaque semaine, vous pouvez donc retrouver vos commerçants habituels ainsi que trois nouveaux stands sur le marché du lundi qui vous proposent des champignons, des plats cuisinés et des produits du terroir.

Ces marchés ont été évidemment sécurisés : nos agents sont présents sur place pour garantir le respect des distances de sécurité et permettre à chacun de faire ses achats de manière sereine.

Par ailleurs, nous avons également décidé pour renforcer la sécurité de tous de sécuriser l'accès au supermarché SPAR : un filtrage à l'entrée permet ainsi de limiter le nombre de personnes présentes simultanément à l'intérieur du magasin, et ce sur toute l'amplitude des horaires d'ouverture.

Pour limiter les risques pour tous, regroupez vos courses et venez seul !

Afin de ne pas faire courir de risques inutiles ni aux habitants, ni aux commerçants, nous demandons à chacun de faire le maximum pour regrouper ses courses et, lorsque cela est possible, de venir seul.

Nos agents présents à l'entrée du magasin SPAR sont tenus de faire respecter ces quelques règles simples qui visent à tous nous protéger : merci de votre compréhension !

Les déchets verts s'amoncellent ? Des bennes sont à votre disposition

Une collecte des déchets verts (branchages, résidus de taille, tonte de pelouse), réservée aux habitants de la Métropole de Lyon, sera organisée sur le parking du boulo-drome de Quincieux les 28 et 30 avril et 5 et 7 mai de 9h30 à 17h30. Pour y accéder, vous devrez être muni :

- de l'attestation de déplacement dérogatoire (case déplacement pour effectuer des achats de fourniture...)
- d'une attestation de domiciliation prouvant votre résidence sur le territoire métropolitain
- de la carte grise de votre véhicule, et de votre remorque le cas échéant.

Service également proposé à Charly, Dardilly, Fontaines-Saint-Martin, Jonage, Marcy-l'Etoile et Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (dates et horaires sur www.grandlyon.com).

Les restaurants de Saint-Germain vendent à emporter

Le Croque en Thym

Depuis le début du confinement, **le Croque en Thym** (Tél. **04 72 20 86 77**) est ouvert le soir 7 jours/7 et les vendredis, samedis et dimanches midi. Vous pouvez commander par téléphone à partir de 18h30 (et 11h30 pour le midi). Carte disponible sur www.sgmo.net/croque

Sapori del Sud

Sapori del Sud (Tél. **04.37.26.10.57** ou **06.32.01.88.04**) ouvre à partir du samedi 2 mai à 19h. Du lundi au vendredi le midi (12h-14h) et le soir du jeudi au samedi (19h-21h30). Le restaurant proposera des pâtes et pizzas à emporter. Possibilité de livraison via Uber eat. Carte disponible sur www.sgmo.net/sapori

À propos des masques...

Vous le savez, la question des masques est aujourd'hui très présente dans le débat public. A ce jour, l'État ne s'est pas encore prononcé de façon précise sur les directives que chaque habitant devra respecter à compter du 11 mai prochain dans la phase de déconfinement progressif qui s'annonce.

La Métropole de Lyon et la Région Auvergne-Rhône Alpes ont annoncé qu'ils avaient passé commande de masques pour équiper la population mais, à ce jour encore, les dates de livraison et modalités de distribution ne sont pas bien définies. Certains citent fin mai, d'autres début juin, il y a peu de certitudes en la matière compte tenu des nombreux problèmes d'approvisionnement et du manque de fiabilité de certains fournisseurs.

En cette période compliquée, des habitants et des associations se sont naturellement mobilisés pour fabriquer des masques destinés à leur propre usage ou bien à être distribués mais il leur est évidemment difficile sans tests d'en garantir l'efficacité ou la conformité à des normes d'homologation.

Au regard de cette situation, nous avons pris la décision de prendre directement contact avec de nombreux prestataires, de les sélectionner puis de négocier par nous-mêmes des masques homologués, lavables et réutilisables.

Cette négociation un peu complexe vient d'aboutir et des

masques nous seront donc livrés dans des délais très courts : d'abord la semaine du 4 mai, pour une distribution à tous les Saint-Germinois âgés de 12 ans et plus. Puis une livraison complémentaire doit nous parvenir la semaine du 20 mai. Ces délais sont exceptionnels et nous espérons que nos fournisseurs tiendront parole !

Concernant les écoliers et l'éventuelle reprise échelonnée des cours pour certains ou pour tous, nous attendons la communication des directives et des mesures prises par le Gouvernement (fin avril / début mai en principe). Les modalités de distribution des masques que nous avons commandés seront spécifiées ultérieurement sur www.sgmo.net. A consulter régulièrement donc ! Si vous ne disposez pas d'une connexion internet, appelez à partir du 5 mai 24h/24 l'accueil de la mairie (04 78 91 25 21), les modalités seront précisées sur le répondeur.

Les personnes inscrites au plan canicule ainsi que celles qui sont régulièrement appelées depuis le début du confinement seront livrées directement à leur domicile après contact téléphonique. Si d'autres personnes âgées souhaitent bénéficier de ce dispositif de livraison à domicile, qu'elles nous le fassent savoir en contactant la mairie aux horaires d'ouverture (9h-12h / 15h-17h du lundi au vendredi).



Vous souhaitez rester informé et vous divertir tout en restant chez vous ? Découvrez les ressources numériques proposées par la Métropole de Lyon !

Pendant la durée du confinement et la période de fermeture des bibliothèques municipales, la Métropole de Lyon propose aux habitants de ses communes de moins de 12 000 habitants de s'inscrire gratuitement à sa bibliothèque numérique pour bénéficier de l'accès aux ressources à distance. Vous y trouverez :

- des journaux et revues en ligne : Accédez à des journaux généralistes et des publications spécialisées de presse française et internationale : le Monde, l'Express, le Figaro, le Parisien, le Point, le Progrès, Télérama... Les archives sont accessibles sur une vingtaine d'années et celles du Monde depuis sa création (1944)
- des contes et de la musique pour les enfants de 0 à 8 ans
- de la musique en streaming dans tous les genres

• des cours et des tutos dans de nombreux domaines (arts & musique, bien-être & santé, bureautique, code & permis, langues, multimédia, orientation & métiers, premiers secours, programmation, remise à niveau, soutien scolaire, sport & fitness et vie professionnelle).

Pour vous inscrire gratuitement et accéder à cette offre, rendez-vous sur la page de la bibliothèque numérique de la métropole de Lyon :

www.sgmo.net/biblyon

Vous pourrez ensuite vous connecter immédiatement en choisissant dans le menu «Votre bibliothèque» : Inscription temporaire.



Actijeunes : la vie continue donc... on s'organise !

Depuis le début du confinement, Actijeunes continue à accueillir un petit nombre d'enfants de personnels médicaux impliqués dans la crise sanitaire actuelle.

Au-delà, Actijeunes a décidé de vous donner rendez-vous chaque jour de la semaine pour amuser et divertir à distance les enfants de la commune.

Programme sur www.sgmo.net et sur Facebook @sgmo69

Pendant toute la période
du confinement



Acti'jeunes

vous accompagne !



**Gratuit
et ouvert
à tous !**

Les animateurs attendent vos enfants
deux fois par jour !
Sport, cuisine, activités manuelles,
jeux à faire en famille...
Il y en aura pour tous les goûts !
Rejoignez l'événement
et retrouvez le programme détaillé
sur facebook.com/SGMO69 !

Mairie

secretariat@sgmo.net

04 78 91 25 21

Lundi au vendredi : 9h-12h et 15h-17h
24h/24 en cas d'urgence, accès à un élu de
permanence au même numéro.

Et aussi :

www.sgmo.net - Facebook.com/sgmo69

Réclamations communales et Métropole

www.sgmo.net/contact

Service jeunesse (Acti'Jeunes)

actijeunes@sgmo.net

04 78 91 21 88

Et aussi :

famille.sgmo.net

Urgence : 07 68 84 96 40

Gendarmerie

17

Pompiers

18

SAMU

15

Médecin de garde

04 78 98 21 21

Médecins

Dr De Ladreit / De Bastiani

04 78 91 43 91

Dr Binazet / De Bastiani

04 72 08 85 34

Cabinet infirmier

04 78 91 60 08

Vétérinaire

Dr Arnaud-Maillot

04 78 91 66 33

Vous souhaitez contacter la mairie ? Nos services vous répondent par téléphone ou par courriel.

Pour toute demande d'ordre général, une permanence téléphonique est assurée par un agent au 04 78 91 25 21 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h. En dehors de ces horaires, vous pouvez, en cas d'urgence, être mis en relation avec un élu d'astreinte. À tout moment, vous avez aussi la possibilité de laisser un message vocal.

Enfin, l'accueil de la mairie est joignable par courriel :
secretariat@sgmo.net

Pour toute question relative à l'urbanisme, vous pouvez contacter le service urbanisme par courriel :
urbanisme@sgmo.net